

Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois

Séance du 18 septembre 2025

L'an 2025 et le 18 septembre à 18h30 le Conseil Communautaire sous la présidence de Michel SEROUX, s'est réuni au siège communautaire à Avesnes le Comte sur convocation du 11 septembre 2025.

Date de la convocation : 11 septembre 2025

Date d'affichage : 11 septembre 2025

Délibération N° 18-09-2025 / N°176

Etaient présents les membres en exercice : 65

Messieurs Jean-Marie Dufay, Marc Bourdrel, Pascal Mestan, Alain Rose, Hubert Tassencourt, Jean-Michel Desailly, Alexandre Hulot, Jacques Nick, Maurice Soyez, Thomas Bonnelle, Harold Tetu, André Michel, Hubert Morreel, Julien Bellengier, Patrick Nepveu, Dominique Coppin, Eric Poulain, Pascal Hemery, Sébastien Henquenet, Guy Vasseur, Philippe Carton, Luc Delaporte, Romuald Delattre, Hubert Dingreville, Benoit François, Nicolas Capron, Ernest Auchart, Michel Seroux, Jean-Pierre Marocchini, Pierre Barrois, Michel Accart, Ludovic Degouve, Dominique Verdel, Jean-Michel Schulz, Marc Degrendele, Pierre Guillemant, Raymond Lavigne, Stéphane Gomès, Alain Debureaux, Arnaud Douchet, Christian Thilliez, Frédéric Plaquet, Edouard Hautecoeur, Jean-François Varoqui, Joël Toursel, David Duchateau, Jacques Thellier, André Bouchind'homme, Louis Lambert, Xavier Normand, Guillaume Lefebvre, Jean-Marie Bouet, Damien Bricout.

Mesdames Anne-Marie Dupuis, Marie-Angèle Lefetz, Monique Debeaumont, Sabine Surelle, Geneviève Meurice, Marie Bernard, Sylviane Evain, Sidonie Duriez, Murielle Roussel, Anne-Sophie Larivière, Françoise Simon, Catherine Libessart.

Membres suppléés : 8

Membres ayant donné procuration : 15

Membres votants : 88

Absents : Patrick Roblot, Fabienne Kwiatkowski, Sébastien Bertout, Yves Petit, Béatrice Dausse, Christian Delambre, Jean-Marc Cuvillier, Christian Boucly, Vincent Lacroix, Jean Bridel, Arnaud Ricq, Philippe Lefebvre, Jean-Claude Jacquemelle, Alain Traisnel, Martine Gérard, Jean-François Haultcoeur, Magalie Jonard, Alexandre Decry, Henri Cuvillier, Magali Urbanac, François Coquart, Roland Descamps, Eric Caron

Absents suppléés : Lionel Cayet suppléé par Philippe Verret, Raymond Wacheux suppléé par Gilbert Ricart, Patrick Dekeyser suppléé par Matthieu Cardon, Hugues Legoux suppléé par Françoise Caron, Jean-Michel Delannoy suppléé par Martine Quiquempoix, Jean-Louis Cauvet suppléé par Marilyne Hadj, René Pruvost suppléé par Chantal Jacquemelle, Freddy Balavoine suppléé par Claudine Victor.

Absents excusés : Philippe Duez, Denis Caillierez, Gérard Nicolle, Jean-Louis Lebas.

Absents ayant donné procuration : Léon Bernard procuration à Jean-Michel Desailly, Sylvie Gabez procuration à Jacques Nick, Florence Dambreville procuration à Alexandre Hulot, Michel Petit procuration à Guillaume Lefebvre, Patrick Zakrent procuration à Monique Debeaumont, Pierre Cuvillier procuration à Guy Vasseur, Stéphane Locquet procuration à Catherine Libessart, Olivier Gallet procuration à Nicolas Capron, Jean-Paul Hemery procuration à Damien Bricout, Yannick Barlet procuration à Jean-Michel Schulz, Serge Leu procuration à Patrick Nepveu, Yves Lieppe procuration à Marie Bernard, Chantal Dufresne procuration à Alain Debureaux, Muriel Sergier procuration à Sidonie Duriez, Philippe Vanderbeken à Luc Delaporte.

Secrétaire de séance : Dominique Verdel

Titre de la délibération : Création des Sentiers de randonnées « La Borne des 3 évêques » et « Les grands champs » relevant de l'Intérêt Communautaire

Madame la Vice-Présidente rappelle que la création, l'entretien, le balisage et la promotion de liaisons douces relèvent d'une compétence obligatoire « Aménagement de l'espace » inscrite dans nos statuts communautaires par délibération du 24 septembre 2018.

Que par délibération n°524 du 22 novembre 2018 le Conseil Communautaire a défini l'intérêt communautaire sur ce sujet en listant une liste précise de sentier reconnu d'intérêt communautaire.

Que suite à la création de 2 sentiers de randonnée pédestre dénommés :

- ➔ sentier de « La Borne des 3 évêques » (départ de Le Souich - 16km avec une variante à 12 km)
- ➔ le sentier « Les grands Champs » (départ de Savy Berlette - 14 km).
- ➔

Il est proposé d'intégrer ces deux sentiers dans nos statuts en les reconnaissant d'intérêt communautaire.

Que l'ajout de ces sentiers conformément à l'article L5211-17 al2 du CGCT nécessite d'être adopté à la majorité des 2/3 des suffrages exprimés

Madame la Vice-Présidente rappelle que la Communauté de Communes prend en charge l'entretien et le balisage des sentiers.

Madame la Vice-Présidente demande à l'Assemblée Communautaire l'autorisation de réaliser les dossiers de labellisation auprès de la Fédération Française de Randonnée Pédestre et du Comité Départemental de Randonnée Pédestre.

Vu l'avis favorable du bureau du 10 Septembre 2025, l'assemblée communautaire décide à l'unanimité :

- de reconnaître le sentier « la Borne des 3 évêques » et « les grands champs » comme étant d'intérêt communautaire

- d'autoriser le Président à signer les conventions avec la Fédération Française de Randonnée Pédestre et le Comité Départemental de Randonnée Pédestre.
- d'autoriser le Président à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette action


Le Président
Michel Seroux

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture du Pas-de-Calais le ~~26~~ 09/2025 et publication ou notification du ~~26~~ 09/2025


